

Paris le, 22 février 2012

Monsieur Claude Guéant

Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités
territoriales
1 Place Beauvau
75800 Paris CEDEX 08

Objet : *Fonction Publique Territoriale. Préavis de grève des agents des collectivités locales*

Monsieur le Ministre,

En Europe, le chômage frappe un grand nombre de salariés, particulièrement les jeunes et les femmes. De très nombreux salariés voient leur pouvoir d'achat fortement amputé. Les inégalités se creusent. En France, la situation de l'emploi continue de se dégrader, l'augmentation de la TVA ne fera qu'aggraver les inégalités.

Face à ces situations économiques et sociales qui se dégradent et avec le durcissement de l'austérité comme seule réponse de la part des dirigeants européens, la Confédération européenne des syndicats (CES) appelle à une journée d'action européenne le 29 février, à la veille du Conseil européen.

Dans ce cadre, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA se mobiliseront partout en France pour que le travail et la justice sociale soient au centre des priorités politiques.

Aussi, le SNUCLIAS – FSU, Syndicat National affilié à la FSU, dépose le présent préavis de grève pour la journée du :

Mercredi 29 février 2012 de 0 heure à 24 heures

couvrant l'ensemble des agents territoriaux,

En effet, le projet de traité, élaboré sans véritable débat démocratique, qui sera à l'ordre du jour du Sommet européen de mars 2012 renforcera l'austérité. Son principal objectif est de réduire au maximum les déficits publics quels qu'en soient les impacts sociaux. Il ne relancerait pas la croissance et ne résoudrait pas la crise de la dette souveraine.

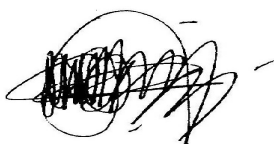
Le besoin de gouvernance économique est utilisé dans beaucoup de pays pour justifier la mise en cause des systèmes de relations sociales et de négociations collectives, pour imposer une pression à la baisse sur les salaires, pour affaiblir la protection sociale, le droit de grève et privatiser les services publics.

Parce qu'il est contraire à l'Europe sociale que nous voulons, avec la CES, nous nous opposons à ce projet de traité. Nous avons besoin d'une nouvelle politique monétaire économique et sociale dans le cadre d'une gouvernance économique forte de la zone euro qui donne priorité aux politiques en faveur de la création d'emplois de qualité.

Pour une Europe sociale fondée sur la solidarité, la justice et la cohésion sociale, le SNUCLIAS-FSU s'engagera pour la réussite de cette mobilisation.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre considération.

Didier Bourgoïn



Secrétaire général du SNUCLIAS - FSU